

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



**\*13191604\***



**10 DEC. 2013**

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/12/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0475215173**

Dénomination

(en entier)

**SHS COMPUTER**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **Chaussée de Marche n° 28 à 4121 NEUPRE**

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

L'an 2013, le 18 mai

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée 'SHS COMPUTER' ayant son siège social à Neupré.

**COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE**

Tous les associés sont présents ou représentés :

Monsieur Jean-Marc HOGGE, propriétaire de 2375 parts sociales

Madame Irène SCHOONBROODT, propriétaire de 2375 parts sociales

soit 4.750 parts sociales représentant l'intégralité du capital social.

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Marc HOGGE qui désigne en qualité de secrétaire Madame Irène SCHOONBROODT.

**Ordre du jour**

La présente assemblée a pour ordre du jour :

Transfert du siège social

**Délibérations**

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts, la gérance décide de transférer le siège social de la société actuellement situé Chaussée de Marche n° 28 à 4121 NEUPRE

A l'adresse suivante :

Chaussée Freddy Terwagne n° 2 a à 4480 HERMALLE SOUS HUY (ENGIS)

Et ce, à dater de ce jour.

## Volet B - Suite

### Vote

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Fait à Hermalle sous Huy, le 18 mai 2013

Déposé en même temps que le procès verbal de l'AGE du 18.05.2013

Les assooiés